

100 CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

ÉNERGIE



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



SOMMAIRE

Economisez l'énergie et préservez votre budget, votre santé et l'environnement	3
Pourquoi faire des économies d'énergie ?	4-5
Utiliser rationnellement l'énergie sans déboursier un euro (... ou presque)	6
Le chauffage	7-8
L'isolation thermique	9-10
La climatisation	11
L'électroménager	12
Cuisinière et four	12
Réfrigérateur et congélateur	13
Lave-vaisselle - Lave-linge	14
Séchoir - « Petit électro »	15
L'éclairage	16-17
L'eau chaude	18-19
Les déplacements	20-21
Aller plus loin : des investissements très rentables	22
L'isolation thermique	23
Le chauffage	24-25
L'électroménager	26
Les déplacements	27
Osez les énergies renouvelables : ça marche	28-29
Traquez les dépenses cachées !	30
Informez-vous davantage !	31-32

LE DEFI ENERGIE

Lors de la 1^{ère} édition du Défi Energie, de novembre 2005 à avril 2006, 138 ménages bruxellois se sont engagés à adopter des comportements positifs pour économiser leur énergie. 4 ménages sur 5 y sont parvenus. En moyenne, ils ont réduit leur consommation de 13%, ce qui, pour chacun, représente une économie annuelle de **335 €** et une réduction d'émission de CO₂ de **950 kg** ! Si les 491.357 ménages de notre Région faisaient le même effort, les Bruxellois pourraient chaque année économiser ensemble **164.604.595€** et réduire leurs émissions de CO₂ de plus de **466.789 tonnes** ! **Vous aussi** participez au prochain Défi Energie : c'est tout profit pour votre portefeuille, votre santé et l'environnement (www.defi-energie.be).

ECONOMISEZ L'ÉNERGIE ET PRÉSERVEZ VOTRE BUDGET, VOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Les énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher, polluent l'environnement et se raréfient.

Pourtant, si nous n'avons aucune prise sur les prix, nous disposons de leviers d'action en adaptant notre consommation d'énergie.

De multiples solutions existent. Ensemble, elles permettent d'utiliser moins ou mieux l'énergie, et ce sans perte de confort. Ces astuces faciles à adopter permettent de réduire notre facture et sont d'autant plus rentables que le prix des énergies ne cesse de croître.

En participant au « Défi Energie », de nombreux ménages bruxellois ont fait l'expérience de réduire considérablement leur consommation (lisez l'encadré) !

La nouvelle édition permettra encore à davantage de Bruxellois de relever ce Défi !

La brochure que vous tenez en mains est consacrée à ces dizaines de petits gestes que l'on peut faire tous les jours pour utiliser rationnellement l'énergie. Adopter ces réflexes ne coûte rien ou à peine quelques euros.

Si vous avez envie d'aller plus loin, vous pouvez également investir pour consommer moins d'énergie. Ces investissements ont une rentabilité assurée : vous en trouverez une série d'exemples.

Une troisième piste à suivre, c'est celle des énergies renouvelables. Celles-ci présentent l'avantage d'être inépuisables et de préserver l'environnement. Elles sont disponibles chez nous, ne polluent pas, sont de plus en plus rentables et réduisent notre dépendance vis-à-vis des pays producteurs de gaz ou de pétrole.

A terme, tous ces changements positifs auront une portée considérable. A la clef : des bénéfices directement engrangés tant au niveau de la santé que du budget familial, de la qualité de l'air et de la vie à Bruxelles !

EVELYNE HUYTEBROECK
Ministre bruxelloise de l'Environnement et de l'Energie



POURQUOI FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Faire des économies d'énergie est devenu un enjeu crucial pour 6 raisons majeures : financière, économique, environnementale, légale, géopolitique et sociale.

PARCE QUE L'ÉNERGIE COÛTE CHER !

Les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter. Et les experts estiment que cette évolution va se poursuivre. Se préparer aujourd'hui, c'est faire des économies dès maintenant mais aussi être plus serein pour l'avenir.

PARCE QUE LES RESSOURCES TRADITIONNELLES DIMINUENT !

Les énergies fossiles (pétrole, gaz, uranium, charbon,...) s'épuisent. Non renouvelables, leurs stocks diminuent de plus en plus vite : la consommation mondiale a augmenté de 75% au cours des 30 dernières années et ne cesse de s'accroître. A très court terme, si nous ne changeons pas nos modes de consommation, la demande planétaire d'énergies traditionnelles va dépasser largement la capacité de production ! Résultat : une diminution drastique de ces ressources et, rapidement, la pénurie pure et simple.



PARCE QUE LES ÉNERGIES FOSSILES POLLUENT !

Produire et brûler des combustibles fossiles (pétrole, charbon et gaz) dégage du dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère. La concentration de ce gaz est restée relativement stable pendant 10.000 ans, mais elle a augmenté de 30% depuis la révolution industrielle. Ces émissions supplémentaires sont responsables du réchauffement de notre planète et de ses conséquences : changements climatiques, fonte des glaces, montée du niveau des mers, augmentation des tornades, ouragans et cyclones, inondations, disparition d'animaux et de végétaux incapables de s'adapter aux changements, etc. Des effets catastrophiques qui touchent déjà aussi la Belgique.



PARCE QUE NOUS DEVONS RESPECTER LE PROTOCOLE DE KYOTO !

Entré en vigueur en 2005, le Protocole de Kyoto a été ratifié par 163 pays (situation au 18 avril 2006) dont la Belgique. Le Protocole impose à ces pays de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5%, en moyenne, entre 1990 et 2010. D'ici 2010, la Belgique s'est engagée à réduire ses émissions de GES de 7,5% par rapport à 1990. Un défi que la Région bruxelloise doit relever !

PARCE QUE NOUS SOMMES TROP DÉPENDANTS DES PAYS PRODUCTEURS !

En Belgique, nous importons pratiquement 100% de l'énergie que nous consommons. Cette dépendance énergétique est une menace potentielle pour notre économie car nous n'avons

aucune maîtrise efficace sur le prix de l'énergie ni sur son approvisionnement. Consommer moins d'énergie, mais aussi développer les énergies renouvelables, c'est une façon de réduire cette dépendance.

PARCE QUE LES MÉNAGES SONT LES PREMIERS CONCERNÉS !

En 2004, en Région de Bruxelles-Capitale, les consommations d'énergie se répartissent entre le secteur du logement (41%), du tertiaire (administrations, écoles, hôpitaux, immeubles de bureaux, etc.) (31%), des transports (25%) et de l'industrie (3%). Les actions pour diminuer la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans nos logements ont donc une grande importance. Surtout quand on sait que chaque ménage bruxellois émet en moyenne 5,2 tonnes de CO₂ par an (4 tonnes dans le logement et 1,2 tonne pour les déplacements).

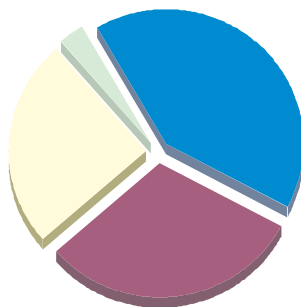


consommation
d'énergie

Consommation finale par secteur en Région bruxelloise - 2004

- Logement 41 %
- Tertiaire 31 %
- Transport 25 %
- Industrie 3 %

(Bilan énergétique 2004, Bruxelles Environnement - IBGE)



UTILISER RATIONNELLEMENT L'ÉNERGIE SANS DÉBOURSER UN EURO (... OU PRESQUE)



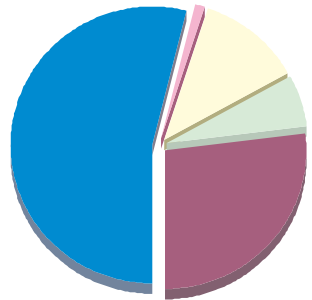
Hors transport, un ménage bruxellois dépense annuellement 1400 euros en moyenne pour son énergie. 55% de ce budget servent à se chauffer, 27% à s'éclairer et utiliser l'électroménager, 12% à l'eau chaude sanitaire et 6% à cuisiner.

Facture énergétique

Facture énergétique moyenne d'un ménage bruxellois (hors transport)

- Chauffage 54 %
- Chauffage d'appoint 1 %
- Eau chaude sanitaire 12 %
- Cuisson 6 %
- Eclairage & électroménagers 27 %

(Bilan énergétique 2004, Bruxelles Environnement - IBGE)



Le **chauffage** est donc le premier poste sur lequel des économies peuvent être réalisées. La climatisation, quant à elle, est une technique très coûteuse et à éviter.

Il est également possible de mieux utiliser les **appareils électroménagers** (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateurs) mais aussi chaîne hi-fi ou ordinateur.

La production d'**eau chaude** peut être fortement réduite sans renoncer à une bonne hygiène.

Enfin, si faire la **cuisine** et s'**éclairer** occasionnent en apparence des dépenses moins importantes, c'est souvent dans ces « petits postes » que les gestes économiques sont les plus faciles à faire !

Dans les pages qui suivent, vous trouverez de multiples astuces pour réduire ces diverses consommations d'énergie sans déboursier un euro... ou presque.

LE CHAUFFAGE

Un ménage bruxellois consacre en moyenne 55% de son budget énergie au chauffage ! Ce poste occasionne donc des dépenses très importantes et représente la principale source d'émissions de CO₂ provenant des logements. Moins ou mieux chauffer est donc très logiquement la première étape d'une utilisation rationnelle de l'énergie.

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

1/ MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE DE 19 À 20°C

19 à 20°C est une température ambiante saine et tout à fait suffisante pour assurer son confort. Diminuer la température d'un degré dans votre logement ou votre lieu de travail représente une réduction de votre facture de 6 à 7%. De 22 à 19°C on arrive même à 20% !

2/ BAISSÉZ LA TEMPÉRATURE LA NUIT ET EN CAS D'ABSENCE

La nuit, quand vous êtes sous la couette, ou en journée lorsque vous êtes absent, une température ambiante de 16°C dans votre logement suffit amplement. Si vous partez pour une longue période (ex. un long week-end ou une semaine de vacances), maintenez votre installation sur 12°C maximum.

LE DÉFI ÉNERGIE

Aurélié (participante au Défi) : « Pour les frileux dont je fais partie, nous sommes passés en novembre de 20°C dans le living à 19°C, et nous nous sommes habitués en quelques jours... et on n'a pas été plus enrhumés, peut-être même moins ! »



3/ RÉGLEZ CORRECTEMENT VOS VANNES THERMOSTATIQUES

Si vous en disposez, les vannes thermostatiques vous permettent de régler la température de chaque pièce. Réglez-les correctement ! Cela évite de surchauffer des endroits qui bénéficient d'apports d'énergie gratuits, comme le soleil, ou de chauffer inutilement des locaux peu fréquentés.

Numérotation sur la vanne	Température dans la pièce	
*	7°C	
1	12°C	
2	16°C	Chambres
3	20°C	Séjour
4	24°C	A éviter !
5	25°C	A éviter !





4/ PURGEZ VOS RADIATEURS

Si la partie inférieure de votre radiateur est chaude tandis que la partie supérieure est froide, c'est qu'il a besoin d'être purgé. Faites-le plusieurs fois par an, sans éteindre la chaudière. Si votre logement comprend plusieurs étages, commencez d'abord par les radiateurs du bas et remontez vers les étages supérieurs.

5/ NE COUVREZ JAMAIS VOS RADIATEURS

En couvrant votre radiateur ou en plaçant un meuble ou un divan devant celui-ci, vous réduisez sa surface de chauffe et vous limitez son efficacité de 10% !

6/ ETEIGNEZ VOTRE CHAUDIÈRE EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE OU EN ÉTÉ

La veilleuse d'une chaudière au gaz consomme de l'énergie 24h sur 24, sans parler des pertes engendrées par son fonctionnement ! Par an, cela représente jusqu'à 250 m³ de gaz. Si vous vous absentez plus d'une semaine, éteignez totalement votre chaudière. Si votre eau chaude sanitaire est produite par un autre appareil, faites-le également durant toute la période où vous ne chauffez pas votre habitation. Pour une sécurité totale, fermez la vanne d'arrivée du gaz.

Enfin, choisissez une chaudière sans veilleuse (à allumage automatique) si vous renouvelez votre installation.



7/ PROFITEZ DU SOLEIL

Par temps beau mais froid, profitez des ouvertures côté soleil (fenêtres, baies vitrées, coupoles, etc.) pour chauffer naturellement l'habitation. Ouvrez vos tentures dès le matin.

8/ DÉPOUSSIÉREZ LES CORPS DE CHAUFFE

La poussière retient la chaleur. Epoussetez régulièrement radiateurs et autres convecteurs pour leur garantir un rendement optimal.

LE DÉFI ÉNERGIE

En moyenne, les ménages ayant participé activement au « Défi Énergie » ont réduit de 10% leur consommation de chauffage. Mais certains d'entre eux ont obtenu des résultats allant jusqu'à 19%.

L'ISOLATION THERMIQUE



Chauffer est une chose, ne pas perdre de la chaleur en est une autre. Isoler votre logement est une condition sine qua non pour rentabiliser au mieux la chaleur produite par l'installation de chauffage. Pour isoler correctement l'habitat, il faut envisager quelques dépenses (voir page 22). Mais même avec des astuces très simples et sans envisager des travaux de rénovation, il est déjà possible de moins gaspiller l'énergie calorifique.

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

9/ FERMEZ LES PORTES

Fermez les locaux non chauffés afin de ne pas diffuser le froid dans le reste de l'habitation. De même, fermez les portes entre les lieux de vie et les couloirs pour éviter les déperditions de chaleur.

10/ FERMEZ LES RIDEAUX, STORES ET VOILETS PENDANT LA NUIT

Vous réduirez les pertes de chaleur par les fenêtres de 30 à 50%, surtout par temps froid et si vous disposez de simples vitrages. Ne placez pas les rideaux devant les radiateurs ou ne les laissez pas pendre juste au-dessus, sinon vous chauffez la fenêtre au lieu de chauffer l'intérieur de la pièce !

ET POUR QUELQUES EUROS...

11/ ÉVITEZ LES COURANTS D'AIR

De l'air passe par les vieux châssis de vos fenêtres ou sous vos portes ? Fixez-y des matériaux isolants : joints en caoutchouc ou synthétiques, « bas de

portes », « boudins », etc. que l'on trouve dans tous les magasins de bricolage.

12/ PLACEZ DES PANNEAUX RÉFLECTEURS

Entre vos murs et vos radiateurs, fixez des panneaux composés de frigolite (isolant) et d'aluminium (réflecteur). La chaleur du radiateur est mieux utilisée pour chauffer la pièce et vous limitez à 70% les pertes à travers le mur, surtout si celui-ci n'est pas isolé et donne sur l'extérieur.

13/ ISOLEZ VOS TUYAUTERIES

Placez une gaine en mousse sur les tuyauteries situées dans les parties non chauffées de votre logement. Votre économie ? 6 euros par an et par mètre de tuyau isolé.

Isoler mais aussi ventiler !

Été comme hiver, il est capital de s'assurer que l'air de votre habitation soit renouvelé régulièrement. Cuisiner, se chauffer et tout simplement respirer contribue à polluer l'air intérieur et à produire de la vapeur d'eau. Une pièce trop humide favorise la prolifération de bactéries et de champignons qui peuvent être à l'origine d'allergies respiratoires et détériorer votre maison. Si votre logement n'est équipé d'aucun système de ventilation, vous pouvez assurer vous-même une ventilation minimale : chaque jour (même en hiver... en coupant le chauffage un instant !) dans chaque pièce, ouvrez grand la fenêtre suffisamment longtemps pour renouveler l'air.

LE DÉFI ÉNERGIE

Max (participant au Défi) : « Pour le bas de ma porte extérieure, j'ai placé un double bourrelet placé de chaque côté et qui suit le mouvement de la porte. C'est très efficace même si cela frotte un peu. Je n'ai plus d'air qui passe dessous. »

VENTILATION ET CLIMATISATION



Nos usages changent et pas toujours dans le bon sens. De plus en plus de ménages s'équipent d'une machine à climatiser leur logement pour éviter les grosses chaleurs en période estivale. Une technique très onéreuse pour un confort très relatif...

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

14/ EVITEZ LA CLIMATISATION

Une installation de climatisation consomme deux fois plus d'électricité qu'une machine à laver utilisée trois fois par semaine. De quoi augmenter votre facture annuelle d'électricité jusqu'à 25% !

Par ailleurs, pour être efficace, la clim' doit fonctionner fenêtres fermées ; quand on sait que nos habitations souffrent grandement du manque de ventilation, ce n'est vraiment pas l'idéal.

Donc, la 'clim', autant s'en passer.

15/ PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL ET AÉREZ

En journée, fermez les volets et abaissez les stores des façades les plus exposées au soleil. Ouvrez les fenêtres le matin et la nuit, quand la température extérieure est plus basse qu'à l'intérieur.

16/ PRIVILÉGIEZ UNE BONNE VENTILATION NATURELLE

La chaleur de la journée peut être balayée par une brise légère durant la nuit. Si le logement possède des fenêtres sur deux façades différentes, leur ouverture provoquera un courant d'air salubre...

Dans le cas contraire, on essaiera de profiter du tirage thermique vertical (effet de cheminée), en ouvrant partiellement les fenêtres dans les pièces à refroidir et dans la partie supérieure du bâtiment (fenêtre de toiture par exemple).

ET POUR QUELQUES EUROS...

17/ PRIVILÉGIEZ UN VENTILATEUR

S'il fait vraiment trop chaud, achetez un ventilateur plutôt qu'un climatiseur. S'il ne refroidit pas l'air, il permet de mieux supporter la chaleur et consomme moins. Un ventilateur suspendu au plafond est plus efficace car il favorise une ventilation lente et régulière.

18/ AIDEZ-VOUS DE LA VÉGÉTATION

Favorisez la végétation en façade et sur le toit. Les plantes grimpantes ou en jardinières régulent naturellement la température et l'humidité, été comme hiver.



L'ÉLECTROMÉNAGER

Les appareils électroménagers sont gourmands en énergie. Ils représentent près de 24% de la facture énergétique des ménages. Si réfrigérateur, cuisinière ou laveuse sont indispensables, rationaliser leur utilisation permet le plus souvent de faire de grandes économies.

CUISINIÈRE ET FOURS

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

19/ COUVREZ LES CASSEROLES

En cuisinant, placez des couvercles sur vos casseroles : vos aliments cuisent plus vite, vous évitez d'importantes pertes de chaleur et économisez 50% d'énergie par cuisson.

20/ UTILISEZ DES CASSEROLES BIEN DIMENSIONNÉES

Choisissez des poêles ou casseroles qui ont un diamètre adapté à la plaque électrique ou au bec de gaz. Trop grandes, le temps de chauffe est beaucoup plus long. Trop petites, c'est dangereux et cela occasionne d'importantes pertes de chaleur.

21/ N'UTILISEZ PAS TROP D'EAU

Inutile de remplir une grande casserole à ras bord pour cuire 200 gr de spaghettis ! Cuissez vos aliments dans la quantité d'eau adaptée. Vous gagnez du temps et de l'énergie.

22/ SORTEZ LES ALIMENTS SURGELÉS PLUS TÔT

Sortez les aliments du congélateur plusieurs heures avant la cuisson. Ils se décongèleront naturellement et cuiront mieux avec moins d'énergie.



23/ PROFITEZ DE L'INERTIE THERMIQUE

Si vous disposez d'une cuisinière électrique, éteignez la plaque quelques minutes avant la fin de la cuisson : grâce à l'inertie thermique (la plaque reste chaude encore quelques minutes), les aliments finissent de cuire sans consommation d'énergie.

24/ N'OUVREZ PAS CONTINUUELLEMENT LE FOUR

Vérifiez et agrémentez vos plats en les retirant rapidement du four que vous refermez chaque fois. Si vous laissez continuellement et longtemps la porte ouverte, vous perdez beaucoup de chaleur.

25/ PRÉFÉREZ LE FOUR À MICRO-ONDES

Beaucoup d'aliments (comme les pommes de terre) peuvent être cuits ou réchauffés au four à micro-ondes. Il consomme jusqu'à 75 fois moins d'énergie qu'un four traditionnel. Pour décongeler vos aliments, appliquez plutôt le conseil 22.

26/ UTILISEZ VOTRE CASSEROLE À PRESSION

Pour préparer de multiples recettes et réaliser un gain de 40 à 70% en temps et en énergie, utilisez le plus possible votre casserole à pression.



RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

27/ EVITEZ LES SOURCES DE CHALEUR

Produire du froid demande énormément d'énergie. Réfrigérateur (« frigo ») et congélateur représentent plus de 25% de votre consommation totale d'électricité : évitez de les placer dans une pièce chaude ou à proximité d'une source de chaleur (radiateur, cuisinière, fenêtre au soleil).

28/ LAISSEZ REFROIDIR LES ALIMENTS

Laissez toujours refroidir les aliments avant de les ranger au frais. Les appareils consommeront beaucoup plus s'ils doivent refroidir ou congeler des aliments chauds.

29/ DÉGIVREZ RÉGULIÈREMENT

Dégivrez régulièrement votre congélateur : deux petits millimètres de givre augmentent de 10% sa consommation !

30/ OCCUPEZ CORRECTEMENT LES ESPACES

Évitez de surcharger votre réfrigérateur : ceci augmente sa consommation d'énergie et diminue la durée de conservation des aliments (l'air froid circule moins bien). Par contre, gardez toujours un congélateur bien rempli, quitte à combler les vides avec de la frigolite.

31/ FERMEZ RAPIDEMENT LES PORTES

N'ouvrez les portes des appareils que brièvement pour garder le froid à l'intérieur.



32/ DÉPOUSSIÉREZ

Dépoussiérez régulièrement l'arrière du frigo et du congélateur : ils consommeront moins.

33/ VÉRIFIEZ LES RÉGLAGES DE TEMPÉRATURE

Maintenez la température de votre réfrigérateur entre 4 et 6°C et celle de votre congélateur à -18°C. Des températures inférieures sont inutiles et coûteuses. Au besoin, suivez la température de votre frigo avec un thermomètre adapté.

ET POUR QUELQUES EUROS...

34/ REMPLACEZ LES JOINTS

Si nécessaire, remplacez les joints du réfrigérateur ou du congélateur. Une feuille de papier insérée dans la porte doit pouvoir tenir sans problème. Si vous sentez une résistance en la retirant, c'est que la porte ferme bien. Sinon, remplacez le joint d'étanchéité et faites 10% d'économie !



LAVE-VAISSELLE

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

35/ REMPLISSEZ-LE TOTALEMENT

Un lave-vaisselle consomme beaucoup d'eau (entre 12 et 20 l par lavage) et d'électricité. A raison de 4 lavages par semaine, il vous coûte près de 50 € ! Ne lancez donc votre lave-vaisselle que lorsqu'il est plein.

36/ LAVEZ ÉCONOMIQUE

Les lavages longs ou à haute température sont le plus souvent inutiles. Si votre appareil offre ce genre de fonctions, sélectionnez les programmes «ECO» ou à basse température.

37/ NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT LE FILTRE

Un filtre régulièrement nettoyé augmente la durée de vie du lave-vaisselle et diminue sa consommation d'énergie.

LAVE-LINGE

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

38/ TRIEZ LE LINGE CORRECTEMENT

Cela vous permettra de pouvoir toujours laver à la température la plus basse possible.

39/ LAVEZ À BASSE TEMPÉRATURE

Vu la performance des machines et les lavages plus fréquents, il est devenu quasiment inutile de laver à haute température. Les programmes à 60°C et 40°C suffisent amplement et même souvent à 30°C avec les vêtements modernes. A 40°C, vous économisez 70% d'énergie par rapport à un lavage à 90°C.



40/ EVITEZ LE PRÉLAVAGE

Remplissez bien votre machine et évitez le pré-lavage. C'est long et souvent superflu, surtout avec les produits de lessive actuels. Votre gain ? 15% en eau et en électricité.

41/ UTILISEZ LE PROGRAMME « ECO »

Vêtements peu souillés ? Utilisez le programme «ECO» qui diminue la température et la durée de lavage : de 30 à 40% d'économie par rapport au cycle ordinaire.

42/ NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT LE FILTRE

Un filtre régulièrement nettoyé augmente la durée de vie du lave-linge et diminue sa consommation d'énergie.

LE DÉFI ÉNERGIE

Céline et Bernard (participants au Défi) : «Au lieu de recevoir un décompte 'surplus à payer' d'environ 350 euros comme chaque année, cette fois-ci, nous avons reçu une note de crédit de 150 euros. Nous parvenons donc à un 'gain' de plus de 500 euros ».

SÉCHOIR

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

43/ UTILISEZ-LE RAREMENT

Le séchoir est un appareil très énergivore : il consomme 2 à 3 fois plus d'énergie que votre lave-linge. Le plus souvent possible, faites sécher votre lessive à l'extérieur ou dans un local ventilé. Ne l'étalez pas sur les radiateurs : en les couvrant, vous les empêchez de chauffer et vous risquez de provoquer de la condensation dans la pièce à cause de l'humidité que le linge dégage.

44/ ESSOREZ À 1200 TOURS

Si vous devez absolument utiliser un séchoir, optez pour un essorage maximum à 1200 tours/minute, suffisamment efficace et moins énergivore.

PETIT ELECTRO

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

45/ EVITEZ LE MODE VEILLE ET ÉTEIGNEZ COMPLÈTEMENT VOS APPAREILS

Téléviseur, DVD, décodeur, chaîne hi-fi... tous ces appareils qui restent branchés en mode « veille » (ou « stand by ») consomment de l'électricité quand ils ne sont pas utilisés. Il faut donc les éteindre « complètement », c'est-à-dire actionner le bouton d'allumage « on/off » sur l'appareil lui-même. Quand vous éteignez votre ordinateur, éteignez également l'écran et tous les périphériques.

46/ DÉBRANCHEZ LES CHARGEURS

De même, il est parfaitement inutile et coûteux de laisser branchés en permanence les chargeurs de piles, GSM, brosses à dent, appareils photo, etc. : ôtez-les de la prise quand ils ne servent pas.

ET POUR QUELQUES EUROS...

47/ ACHETEZ DES MULTIPRISES À INTERRUPTEUR

Quand plusieurs appareils sont branchés autour d'une même unité centrale, comme c'est le cas pour l'informatique, le « home cinéma » ou la hi-fi, il est judicieux de brancher toutes les machines dans des réglettes multiprises à interrupteur. De la sorte, vous pouvez couper d'un seul geste l'alimentation de tous les appareils et ils ne resteront pas en position de « veille ».

48/ OPTEZ POUR LES PILES RECHARGEABLES

Si certains de vos appareils doivent fonctionner sur piles, choisissez des piles rechargeables : elles sont nettement plus économiques et écologiques que les piles jetables.

49/ PRÉFÉREZ LE PETIT ÉCRAN À CRISTAUX LIQUIDES

Si vous comptez remplacer l'écran de votre ordinateur, choisissez un écran plat à cristaux liquides (LCD). Vous réaliserez une économie d'énergie de plus de 60% par rapport à un écran classique à tube cathodique. Sachez toutefois que plus l'écran est grand, plus il consomme d'énergie.



L'ÉCLAIRAGE

La consommation électrique des ménages bruxellois s'accroît sans cesse. Certes, un éclairage de qualité est indispensable pour ne pas s'abîmer la vue, surtout en lisant ou travaillant. Mais que de gaspillage inutile et facile à éviter...

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

50/ PROFITEZ DE LA LUMIÈRE NATURELLE

La lumière du jour est la meilleure pour l'œil humain. Ouvrez volets et tentures dès vos premières activités et agencez votre espace intérieur pour profiter au mieux de cet éclairage naturel.

51/ CHOISISSEZ DES TONS CLAIRS

Si vous repeignez ou retapissez la pièce, choisissez des tons clairs. Un intérieur foncé vous amène à doubler sinon tripler l'intensité de l'éclairage. Il en va de même pour les abat-jour de couleur sombre.

52/ ÉTEIGNEZ LES LUMIÈRES INUTILES

Dans les pièces que vous quittez ou qui restent inoccupées, éteignez la lumière, en tous cas si l'éclairage est fait de lampes classiques à incandescence (éteindre des lampes « néons » se justifie pour une absence de plus de 20 minutes) !



Elle ne sert à rien ni à personne. Veillez à rappeler ce conseil à vos enfants s'ils n'ont pas encore acquis le réflexe. Plus tôt on l'acquiert, plus il est durable.

53/ NETTOYEZ VOS ÉCLAIRAGES

Enlevez régulièrement la poussière de vos lampes et abat-jour afin d'améliorer leur rendement lumineux. Nettoyez aussi fréquemment vos rideaux translucides.

54/ ÉCLAIREZ PONCTUELLEMENT

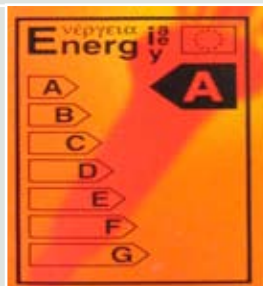
Pas la peine de baigner la pièce de lumière pour lire ou travailler au bureau : préférez un éclairage ponctuel qui consomme moins.

LE DÉFI ÉNERGIE

Plus de la moitié des ménages ayant participé activement au Défi Énergie ont pu réduire leur consommation électrique moyenne de 14% !

Lisez les emballages !

Au dos des emballages de toutes les ampoules (classiques, halogènes, économiques ou néons), vous trouvez une classification énergétique de A à G. Les ampoules économiques se trouvent dans la classe A ou B. Les ampoules à incandescence classiques sont plutôt dans la classe E ou F.



ET POUR QUELQUES EUROS...

Les ampoules traditionnelles à incandescence, encore les plus utilisées aujourd'hui, ont un très faible rendement : 95% de l'énergie consommée est transformée en chaleur et seulement 5% en lumière. Les lampes halogènes sont également très énergivores et peuvent vous coûter de 50 à 80 € par an (pour un halogène sur pied de 300 Watt). Choisissez les alternatives.

55/ EQUIPEZ-VOUS DE LAMPES À BASSE CONSOMMATION

Une ampoule économique (basse consommation) procure une puissance d'éclairage au moins 4 fois plus importante qu'une ampoule classique. Economie d'énergie : de 75 à 80%. En outre, elle chauffe beaucoup moins et peut vivre jusqu'à 15 fois plus longtemps. L'achat, plus onéreux, est vite amorti. Les modèles récents de lampes économiques ont un éclairage plus chaud et agréable que les premières qui ont été mises sur le marché : on peut donc en placer partout.



56/ EQUIPEZ-VOUS DE LAMPES «NÉONS»

Les tubes lumineux («néons») ont des performances similaires à celles des ampoules économiques. Ils ont beaucoup évolué : ils existent en diverses tailles et coloris et leur lumière s'est réchauffée. Pensez à les utiliser comme éclairage d'appoint, par exemple dans votre cuisine, votre garage, votre remise, vos caves, etc.




ATTENTION : DÉCHETS DANGEREUX !

Si les ampoules classiques et les ampoules halogènes peuvent être évacuées via le sac blanc, les ampoules économiques et les tubes «néons» contiennent du mercure: ils font donc partie des déchets dangereux. Il faut donc les déposer à la collecte spécifique des déchets chimiques ménagers (Coin Vert, Coin Vert Mobile ou dans un parc à conteneurs communal ou régional) afin de les faire recycler. Voir www.bruxellespropre.be (Rubrique «déchets chimiques ménagers»)



L'EAU CHAUDE



À Bruxelles, chaque habitant consomme en moyenne 30 à 60 l d'eau chaude par jour, ce qui représente 12% de la facture énergétique d'un ménage. L'hygiène, c'est très bien mais couplée à des habitudes économiques, c'est encore mieux !

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

57/ PRÉFÉREZ UNE DOUCHE RAPIDE

Prenez une douche rapide plutôt qu'un bain : vous utilisez seulement 40 l d'eau pour une douche contre 100 à 130 l pour un bain ! Quand aux jeunes enfants, ils peuvent prendre un bain à deux. Economie : 50% !

58/ INTERROMPEZ LE DÉBIT

Coupez le robinet quand vous vous savonnez : l'eau coule inutilement.

59/ LIMITEZ LA TEMPÉRATURE

Limitez la température à 50°C pour un chauffe-eau instantané et à 60°C pour un ballon de stockage (« boiler »). C'est une température largement suffisante pour se laver, vous consommez moins d'énergie et vous évitez l'entartrage de votre appareil.

60/ BOUCHONNEZ L'ÉVIER

Quand vous faites la vaisselle, ne laissez pas couler l'eau chaude sans interruption. Remplissez le bac et utilisez la même eau savonnée. Rincez à l'eau froide.

61/ RINCEZ RAPIDEMENT APRÈS USAGE

Juste après utilisation, versez un peu d'eau dans les casseroles encore chaudes : cela fera office de prélavage. De même, rincez simplement les ustensiles peu sales ayant servi en cuisine (passoires, bols mélangeurs, etc.) plutôt que de les confier au lave-vaisselle.

62/ ETEIGNEZ L'INSTALLATION LORS DE LONGUES ABSENCES

Coupez la veilleuse du chauffe-eau lors des absences prolongées. Vous économiserez de l'énergie et gagnerez en sécurité.



ET POUR QUELQUES EUROS...

63/ N'OUBLIEZ PAS LE DÉTARTRAGE

Si vous disposez d'un ballon de stockage électrique (boiler), faites-le détartrer régulièrement. En se déposant sur la résistance, le calcaire diminue son efficacité : vous consommez donc plus d'énergie pour chauffer votre eau.

64/ ISOLEZ LES CONDUITES

Si vous disposez d'un ballon de stockage, il est conseillé d'isoler les conduites d'eau chaude.

65/ EQUIPEZ-VOUS D'UNE DOUCHETTE ÉCONOMIQUE

Le pommeau de douche économique, à débit réduit, est un peu plus cher à l'achat mais il vous permet de faire d'importantes économies d'eau chaude et donc d'énergie.

66/ INSTALLEZ UNE HORLOGE DE PROGRAMMATION

Si votre chaudière produit à la fois de l'eau chaude pour les radiateurs et l'eau sanitaire (salle de bain, cuisine), vous pouvez facilement régler la production d'eau chaude en fonction de vos besoins en installant une horloge de programmation.

67/ PRÉFÉREZ LE GAZ

Si vous vous (ré)équipez, sachez que les chauffe-eau et chauffe-bain instantanés au gaz naturel ont généralement un meilleur rendement que les appareils à accumulation comme les ballons de stockage. En plus, s'ils sont équipés d'un système d'allumage automatique, ils économisent même l'énergie consommée par la veilleuse (40 €/an).

LE DÉFI ÉNERGIE

En adoptant nos conseils durant les 6 mois du Défi, Véronique et Paul ont réduit leur consommation d'électricité de 8% et de gaz de 17%! Cela correspond à une économie annuelle de 400 euros et 1300 kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère.





LES DÉPLACEMENTS

Pour se déplacer, les Bruxellois accordent un budget énergétique pratiquement équivalent à celui de leur logement ! Ces sommes considérables sont avant tout imputables aux déplacements en voiture puisque près d'1 habitant sur 2 l'utilise régulièrement et presque 2 sur 3 pour se rendre au travail. Conséquences : trafic intense, bouchons, pollution, stress, accidents... Et une mobilité de plus en plus réduite : en ville, on roule en moyenne à 30 km/h !

Les solutions : utiliser moins la voiture ou, à défaut, l'utiliser mieux.

SANS DÉPENSER UN SEUL EURO...

68/ LAISSEZ LA VOITURE AU GARAGE POUR LES PETITS TRAJETS

A Bruxelles, près de la moitié des déplacements en voiture sont inférieurs à 3km. Or, ce sont les plus polluants ! Aller acheter son pain ou son journal, déposer les enfants à l'école du quartier ? Pour les petits trajets, préférez le vélo ou la marche à pied : économie de 100% et excellent pour la santé !

69/ UTILISEZ DAVANTAGE LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour les trajets plus longs, les transports en commun sont très pratiques, surtout en ville. Ils vont partout et sont moins onéreux, plus rapides et plus sûrs que la voiture.

70/ OPTEZ POUR LES ALTERNATIVES

Le covoiturage est idéal pour se rendre au travail avec des collègues habitant près de chez vous !

Le « carsharing » (location de voiture 'à la carte') est également une solution commode et moins chère : à Bruxelles, il existe plus d'une dizaine de stations Cambio... Et pourquoi pas le taxi ?



71/ ADOPTEZ LA CONDUITE SOUPLE

La conduite souple ou « eco-drive » permet une économie de 20 à 40% de carburant.

- Démarrez en douceur.
- Passez rapidement au rapport de vitesse supérieur.
- Évitez les accélérations et les freinages brusques.
- Utilisez le frein moteur plutôt que la pédale de frein.
- Coupez le moteur pour tout arrêt de plus d'une minute.

LE DÉFI ÉNERGIE

Laure et Vincent (participants au Défi) : « Nous avons redécouvert le train, avec ses systèmes de tarification (key card, rail pass), ses petites et grandes gares, son confort et sa pertinence pour certains déplacements. 3 ménages amis habitent notre quartier dans un rayon d'1 km et nous prêtent une voiture quand nous en avons absolument besoin. Nous avons spontanément reçu une autre proposition de covoiturage. Comme quoi, c'est en en parlant autour de soi, que les propositions volontaires de partage surgissent. Conclusion: le rachat d'une voiture n'est plus du tout envisagé » !



PROFITEZ DES PRIMES !

Toute personne domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale qui radie sa plaque d'immatriculation et le cas échéant, procède à la destruction de son véhicule peut bénéficier, sous certaines conditions, d'un abonnement pour circuler en transports en commun dans Bruxelles, d'un abonnement Cambio et/ou d'une prime pour acheter un vélo. Plus d'informations au 070 / 21 00 15 ou sur www.prime-bruxellair.be



74/ VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT LA PRESSION DES PNEUS

Les automobilistes accordent trop peu d'attention à leurs pneus, qu'il s'agisse du gonflage ou de l'usure. Vérifiez la pression des pneus tous les mois: des pneus bien gonflés évitent de surconsommer (un manque de pression de 0,14 bar génère déjà une surconsommation de 1%), préviennent leur usure prématurée et augmentent votre sécurité.

72/ NE PRÉCHAUFFEZ PAS LE MOTEUR

Avec l'évolution de la technologie automobile, préchauffer son moteur est devenu parfaitement obsolète ! Démarrez sans donner de gaz et engagez-vous directement dans la circulation sans brusquer le moteur. C'est la meilleure manière de le faire chauffer, sans consommation inutile.

73/ N'ABUSEZ PAS DE LA CLIMATISATION

La climatisation branchée tout le temps à plein régime peut augmenter jusqu'à 30% votre consommation de carburant ! Il ne faut donc pas en abuser si vous possédez cette option.

- Utilisez rationnellement l'air conditionné, quand cela s'avère appréciable et après avoir combattu la surchauffe par aération, sans susciter de choc thermique au sortir du véhicule.
- Evitez une température trop froide. L'idéal pour la santé ? Maximum 5°C de moins dans l'habitacle par rapport à l'extérieur.
- Faites fonctionner régulièrement le système (1 minute toutes les semaines) pour éviter les fuites de gaz nocifs pour la couche d'ozone.

75/ NE SURCHARGEZ PAS LE VÉHICULE

Evitez de charger inutilement la voiture, surtout sur le toit. Le surcroît de consommation provoqué par un porte-bagages chargé peut atteindre 40%. De même, fixez vos vélos à l'arrière : placés sur le toit, ils augmentent de 20 à 30% l'utilisation de carburant.

LE DÉFI ÉNERGIE

En moyenne, les ménages ayant participé activement au Défi Énergie et ayant choisi d'agir sur leurs déplacements en voiture ont réduit leur consommation de carburant de 7,5%. Mais pour les ménages qui ont réellement réduit leur consommation de carburant, l'économie moyenne a été de 30% !



ALLER PLUS LOIN : DES INVESTISSEMENTS TRÈS RENTABLES !

Rentables, plusieurs investissements économeurs d'énergie bénéficient en outre de primes accordées par la Région bruxelloise ou de déductions fiscales octroyées par l'État fédéral. Voici plusieurs conseils pour alléger vos dépenses, préserver votre santé et l'environnement.

QUELS INVESTISSEMENTS ET POURQUOI ?

A privilégier :

- une bonne isolation thermique du logement
- un chauffage performant
- des électroménagers peu énergivores
- un éclairage basse consommation
- l'eau chaude solaire
- l'entretien de son véhicule et/ou l'acquisition d'un « véhicule propre »

COMMENT CHOISIR ?

Il faut d'abord bien connaître la situation de départ de votre logement : situation, orientation, isolation, etc. Bruxelles Environnement a développé des outils pour vous aider à faire ce diagnostic.

- Pour des **conseils**, consultez notre site Internet www.bruxellesenvironnement.be.
- Pour participer au **Défi Energie**, consultez www.defi-energie.be: vous pouvez calculer en ligne votre consommation mois après mois.
- Pour obtenir une expertise ou un **check up énergétique** gratuit de votre habitation, contactez l'ABEA (voir www.curbain.be et coordonnées à la fin de cette brochure).

L'ISOLATION THERMIQUE

Dans un bâtiment, les pertes de chaleur sont dues pour 30% aux murs, 30% aux fenêtres, 25% à la toiture et 15% au sol du rez-de-chaussée. Isoler votre logement vous protège des écarts de température extérieure et stabilise celle qui règne à l'intérieur. Vous devez donc moins chauffer et, de ce fait, vous réduisez vos coûts énergétiques.

Il a été prouvé qu'investir dans la performance énergétique de son logement est rentable puisque cela permet de diminuer sa facture énergétique jusqu'à 40% !

76/ ISOLEZ VOTRE TOIT

Une toiture non isolée peut représenter une perte d'énergie de 25%. Le type d'isolation dépendra de votre toiture (plate ou inclinée, avec ou sans grenier aménagé). Les spécialistes de l'ABEA sont à votre disposition pour vous conseiller sur le meilleur type d'isolation pour votre logement (voir coordonnées à la fin de cette brochure). Sans oublier les primes (voir encadré).

LE DÉFI ÉNERGIE

Suite au premier Défi Énergie organisé par La Région bruxelloise, la famille De Marco a profité de travaux d'agrandissement de son habitation pour en isoler les sols, les murs et le toit. Résultat: un confort et une satisfaction optimale. Grâce à ces travaux et à d'autres investissements économiseurs d'énergie, ils ont réduit leur facture énergétique de 32%.



77/ REMPLACEZ VOS CHÂSSIS ET FENÊTRES

Optez pour des doubles vitrages à haut rendement. La dernière génération apporte une isolation 5 fois supérieure à du simple vitrage et 2 fois supérieure au double vitrage traditionnel. Vous améliorez ainsi votre confort et économisez l'énergie tout en apportant une plus-value importante à votre maison.



PROFITEZ DES PRIMES !

Des primes à la rénovation et à l'isolation des bâtiments sont accordées chaque année par la Région bruxelloise. Dans le cadre de tels investissements, l'Etat fédéral accorde également certaines déductions fiscales. Plus d'informations en p.31 !



LE CHAUFFAGE

Juste après l'isolation (l'investissement le plus rentable énergétiquement), c'est en vous chauffant moins et mieux que vous réaliserez les économies les plus importantes.

Vous disposez d'un chauffage central et d'une chaudière individuelle ? Pour économiser de l'énergie, voici une liste d'investissements que vous récupérerez rapidement.

78/ FAITES ENTRETENIR VOTRE CHAUDIÈRE

Pour économiser de 3 à 5% de combustible et garantir votre sécurité, rien de tel qu'un bon entretien de votre chaudière. L'entretien annuel des chaudières au mazout est une obligation légale. L'entretien tous les 3 ans des chaudières au gaz est conseillé pour assurer un rendement optimal.

79/ INSTALLEZ UN THERMOSTAT

Le thermostat permet d'économiser 15 à 25% sur vos consommations de chauffage. Le thermostat programmable permet, pour l'ensemble du logement, de diminuer la température la nuit ou pendant une absence prolongée, et de la remonter automatiquement un peu avant votre arrivée.

LE DEFI ENERGIE

Suite au premier Défi Énergie organisé par La Région bruxelloise, la famille Dufour a consenti à plusieurs investissements économiseurs d'énergie (double vitrage, isolation, etc.) pour une somme avoisinant les 10.000 euros. Elle a, entre autres, acheté une nouvelle chaudière à gaz à condensation HR+ et fait installer un thermostat central et des vannes thermostatiques sur tous les radiateurs. Les économies réalisées en gaz dépassent les 38% par rapport à l'année la plus économique avec l'ancienne installation. Côté électricité : 15% d'économie. Les Dufour ont bénéficié d'une prime de 2.300 euros de la Région de Bruxelles-Capitale. Au prix actuel de l'énergie, ils récupéreront leur investissement d'ici ± 12 ans.



80/ INSTALLEZ DES VANNES THERMOSTATIQUES

Complément idéal du thermostat, elles permettent un réglage de la température pièce par pièce et de réduire encore votre facture de 10%. Leur placement est rentabilisé en moins de deux ans. Évitez d'en placer dans la pièce où se trouve le thermostat car ceci peut perturber son fonctionnement.

81/ INSTALLEZ UNE SONDE EXTÉRIEURE

Si vous avez une chaudière à condensation, son fonctionnement est optimal en y ajoutant une sonde extérieure qui garantit la température d'eau idéale en fonction de la température extérieure. Tout cela se fait automatiquement !

Pour les chaudières classiques au gaz naturel, réglez vous-même manuellement la température de l'eau (l'installation d'une sonde extérieure n'est pas conseillée). Programmez-la sur 70°C. C'est amplement suffisant pour assurer votre confort tout au long de l'hiver.

82/ REMPLACEZ VOTRE ANCIENNE CHAUDIÈRE

Si votre chaudière a plus de vingt ans, n'hésitez pas à la remplacer par une chaudière performante au dimensionnement optimal pour l'espace à chauffer. Elle doit être à haut rendement (HR+ basse température) ou à condensation (HR-Top). Sa consommation d'énergie est beaucoup moins importante et vous permet de réaliser de sérieuses économies tout en polluant nettement moins.

Gaz ou mazout, chacun a ses avantages et ses inconvénients mais le gaz pollue moins.

Par contre, sachez que, pour chauffer un logement, l'électricité est nettement plus chère.

Par ailleurs, il existe d'autres alternatives faisant appel aux énergies renouvelables (voir page 27).

Pour le bon fonctionnement de l'installation, veillez à une bonne ventilation de votre local de chauffe.



PROFITEZ DES PRIMES !

Des primes au remplacement d'une chaudière sont accordées par la Région bruxelloise. Dans le cadre d'un tel investissement ainsi que pour des installations thermostatiques, l'Etat fédéral accorde également une déduction fiscale.

Plus d'informations en p.31 !

L'ÉLECTROMÉNAGER



Il n'y a pas cinquante manières différentes d'investir intelligemment dans l'électroménager afin de faire des économies d'énergie. La solution principale : acheter les appareils les moins énergivores ! Mais il existe aussi d'autres achats intéressants...

83/ ACHETEZ DES APPAREILS LABELLISÉS

Dans les magasins d'électroménager, une étiquette énergétique est apposée sur chaque appareil de type réfrigérateur, congélateur, four électrique ou lave-linge. Elle correspond à une classification de A à G : les appareils de classe A (c'est-à-dire AAA, A+ et A++ selon le type d'appareil) sont nettement plus économiques à l'usage et polluent donc beaucoup moins. Les appareils de classe B sont inférieurs en performance, et ainsi de suite, les G étant à proscrire. Les machines classées A sont un peu plus chères mais vous bénéficiez de primes à leur achat.

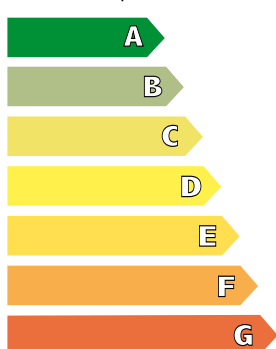
84/ PRÉFÉREZ LES CUISINIÈRES À GAZ

Si vous vous (ré)équipez en cuisinière, sachez que celles au gaz consomment deux fois moins d'énergie que les cuisinières électriques.

85/ OPTEZ POUR UN SÉCHOIR À ÉVACUATION

Si vous ne pouvez vous passer d'un séchoir électrique et que vous disposez d'une sortie d'évacuation, optez pour un séchoir à évacuation : ils consomment moins que les séchoirs à condensation. Choisissez un appareil de classe A.

Économe/Efficient



Peu économe/Inefficient



PROFITEZ DES PRIMES !

Des primes à l'achat d'électroménagers économes en énergie sont octroyées par la Région bruxelloise. Plus d'informations en p.31 !



LES DÉPLACEMENTS

Le plus important est d'entretenir convenablement son véhicule. En cas de nouvelle acquisition, le choix judicieux s'impose...

86/ ENTRETENEZ VOTRE VOITURE RÉGULIÈREMENT

Une voiture mal entretenue peut consommer jusqu'à 50% de carburant en plus !

Faites vérifier prioritairement :

- l'état des bougies d'allumage
- l'état du filtre à air
- l'injection
- la géométrie ou l'équilibrage des roues

87/ ACHETEZ UN «VÉHICULE PROPRE»

Si vous allez chez un concessionnaire automobile, vous verrez qu'est apposée sur chaque voiture une étiquette informant l'acheteur sur sa consommation de carburant et ses émissions de CO₂.

Les voitures de classe A et B sont les moins énergivores et les moins polluantes. De plus, elles bénéficient de primes à l'achat octroyées par l'Etat fédéral.

Si cette gamme de voiture n'est encore réservée aujourd'hui qu'à certaines marques, il y a fort à



parier que la plupart des constructeurs vont de plus en plus mettre au point des véhicules propres et économiques.

A performance et confort égaux, autant choisir le meilleur rapport qualité (économique et écologique)/prix !

Voir <http://portal.health.fgov.be>

(Rubrique Environnement > Guide CO₂ de la voiture propre)

88/ OPTEZ POUR L'ÉCONOMÈTRE OU L'ORDINATEUR DE BORD

Si vous changez de véhicule, choisissez-en un équipé d'un économètre (voyant indiquant une surconsommation) ou d'un ordinateur de bord (mesure de la consommation moyenne et en temps réel).

Ces deux accessoires se révèlent fiables et très utiles pour maîtriser sa consommation de carburant.

LE DEFI ENERGIE

Seule avec un enfant, Tania s'est achetée un petit véhicule (998 cc) de classe énergétique B (moins de 115 grammes de CO₂/100 km) au prix de 7500 euros. La voiture, très maniable et peu encombrante, consomme 4,5 litres/100 km. Tania a bénéficié d'une déduction fiscale de 3% sur le prix d'achat du véhicule.

OSEZ LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : ÇA MARCHE !



En complément des énergies fossiles, l'utilisation des énergies renouvelables permet d'importantes économies, assure une stabilité des prix à long terme et contribue à réduire la pollution de l'environnement. Le développement des filières énergies renouvelables crée en outre des emplois locaux durables et nous rend moins dépendants des pays producteurs de gaz et de pétrole.

A Bruxelles, plusieurs solutions sont possibles, soutenues par les pouvoirs publics.

89/ CHAUFFEZ L'EAU AVEC LE SOLEIL

Placés sur le toit de l'habitation, des capteurs solaires absorbent la lumière du soleil pour la transmettre sous forme de chaleur à un réservoir d'eau. Si celle-ci n'est pas assez chaude, le système traditionnel de chauffage de l'eau fournit automatiquement les degrés supplémentaires nécessaires. Cette technologie a fait ses preuves à travers toute l'Europe. Même à Bruxelles, elle permet de chauffer gratuitement plus de 50% de l'eau qu'utilise un ménage. Ce type d'installation est techniquement réalisable dans la plupart des maisons unifamiliales et dans de nombreux appartements.

90/ CAPTEZ L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

On appelle « photovoltaïque » le phénomène de transformation du rayonnement lumineux en électricité. L'énergie photovoltaïque est tout à fait adaptée au milieu urbain. Avec 10 m² de panneaux photovoltaïques placés sur votre toit et un comportement économe en énergie, près de 40% de vos besoins en électricité seront couverts. Et ce sans changer votre confort.

91/ CHOISISSEZ LE CHAUFFAGE SOLAIRE

Le chauffage solaire se compose de capteurs solaires thermiques identiques à ceux d'un chauffe-eau solaire, généralement placés en toiture ou en auvent. Ces capteurs absorbent le rayonnement solaire et le transforment en chaleur. Comme pour le chauffe-eau solaire, la chaleur est stockée dans un réservoir d'eau, utilisée cette fois pour chauffer la maison à travers de grandes surfaces d'échange. Une telle installation permet aussi de fournir la majeure partie des besoins en eau chaude sanitaire. Il nécessite également l'appoint d'un système de chauffage classique mais s'avère très rentable.

LE DÉFI ÉNERGIE

Suite au premier Défi Énergie organisé par la Région bruxelloise, la famille Jonckers a fait installer 5,5 m² de capteurs solaires sur le toit de sa maison. Ils alimentent un ballon de 400 litres et, grâce au soleil, chauffent gratuitement 50% de l'eau sanitaire. Investissement : 5000 euros. Une prime de la Région de Bruxelles-Capitale et une autre de l'intercommunale Sibelga couvrent près d'un tiers de ce montant. Avec les économies réalisées, l'installation sera donc amortie, au prix actuel de l'énergie, sur une période allant de 10 à 15 ans.

92/ OPTEZ POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

Si vous devez remplacer une chaudière existante, vous pouvez acquérir une chaudière moderne aux granulés de bois, souvent appelés pellets. Elle est entièrement automatique et d'un confort identique à celles fonctionnant au mazout. Le combustible est livré une fois par an ou plus en fonction du volume de stockage disponible.

Si vous voulez disposer d'un chauffage d'appoint au bois tel un poêle ou un insert (une « cassette ») sachez que, ces dernières années, des appareils de nouvelle génération, automatiques et performants sont apparus sur le marché (entre autres des poêles à pellets).

LE DEFI ENERGIE

Claude, entrepreneur, a rénové une maison comprenant deux duplex et deux triplex à Ixelles. Entièrement rénovée selon les règles de l'architecture climatique, cette maison assure à chaque locataire une consommation annuelle estimée à 800 euros, soit la moitié de la consommation moyenne des Bruxellois! Les appartements sont chauffés par un système de pompe à chaleur et de chauffage en surface basse température qui, au prix actuel de l'énergie, sera amorti en 12 ans.



!

PROFITEZ DES PRIMES !

Des primes pour le solaire thermique et photovoltaïque sont accordées par la Région bruxelloise. Pour une série d'investissements faisant appel aux énergies renouvelables, l'Etat fédéral accorde également une déduction fiscale. Plus d'informations en p.31 !

93/ POMPEZ LA CHALEUR

A l'aide d'électricité, la pompe à chaleur permet de puiser la chaleur présente dans l'air, l'eau ou le sol, et de la redistribuer dans une habitation pour la chauffer. Cette technique est donc hybride : elle fait appel aux sources d'énergie renouvelables mais aussi, de façon réduite, à l'énergie fossile. Ce type de chauffage est tout à fait fiable, peu polluant et permet de nombreuses économies. Cependant, comme il ne convient pas à toutes les habitations, renseignez-vous préalablement auprès de l'Apere (voir page 31) avant d'envisager ce type d'investissement.



TRAQUEZ LES DÉPENSES CACHÉES !

L'énergie utilisée pour se chauffer, s'éclairer ou se déplacer est facilement identifiable : on la mesure aisément à la pompe et à la lecture de sa facture de gaz ou d'électricité. Pourtant, produit ou service, tout ce que l'on consomme coûte de l'énergie : lors de sa fabrication, de son transport, de son emballage, de son élimination une fois devenu déchet... C'est l'énergie cachée ou «énergie grise». On en consomme encore plus que de l'énergie directe...

Ici encore, en réfléchissant avant d'acheter, on peut économiser de considérables quantités d'énergie grise : des économies aussi précieuses pour l'environnement que pour nous-mêmes.

94/ EVITEZ LES EMBALLAGES INUTILES

Préférez les produits en vrac, buvez l'eau du robinet et achetez les autres boissons en bouteilles consignées. Utilisez des sacs réutilisables ou des caisses pour faire vos courses. Achetez des produits rechargeables (produits d'entretien, etc.).

95/ ACHETEZ MALIN

Évitez les portions individuelles (plus chères et occasionnant plus de déchets) et préférez les produits concentrés (entretien, lessive, etc.).

96/ EVITEZ DE GASPILLER

Faites une liste avant de faire vos courses, évaluez les quantités nécessaires et n'achetez que ce dont vous avez besoin. Au magasin, vérifiez les dates de péremption des produits. Respectez la chaîne du froid (par exemple, achetez les aliments congelés en dernier). Après un repas ou une préparation, pensez à congeler le surplus. Accommodez vos restes.



97/ ACHETEZ LOCAL ET DE SAISON

Consommez des produits locaux et de saisons (légumes, fruits, pommes de terre, etc.), forcément plus frais et qui n'ont pas subi d'incessants transports coûteux en énergie.

98/ TRIEZ VOS DÉCHETS

Papiers, verre, cannettes, cartons à boissons, emballages en plastique, tout ces produits ont un coût énergétique. Triez-les pour le recyclage afin de diminuer leur impact sur l'environnement.







INFORMEZ-VOUS DAVANTAGE !



99/ INFORMEZ-VOUS SUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT !

Pour tout savoir sur l'énergie et l'environnement en Région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles Environnement - IBGE

L'Administration de l'Environnement et de l'Énergie de la Région de Bruxelles-Capitale

Service Info-environnement

Gulledelle, 100 - 1200 Bruxelles

Tél. : 02 775 75 75

Courriel : info@ibgebim.be

Internet : www.bruxellesenvironnement.be

Pour une information technique personnalisée

L'Agence Bruxelloise de l'Énergie (ABEA)

Place Saint-Géry 1 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 512 86 19

Courriel : info@curbain.be

Internet : www.curbain.be

Pour tout savoir sur les énergies renouvelables à Bruxelles

APERe asbl

Rue de la Révolution, 7 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 218 78 99

Courriel : info@apere.org

Internet : www.apere.org

100/ INFORMEZ-VOUS SUR LES PRIMES ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS !

Pour toute information sur les primes en vigueur à Bruxelles

Bruxelles Environnement - IBGE

L'Administration de l'Environnement et de l'Énergie de la Région de Bruxelles-Capitale

Service Info-environnement

Gulledelle, 100-1200 Bruxelles

Tél. : 02 775 75 75

Courriel : info@ibgebim.be

Internet : www.bruxellesenvironnement.be

(Rubriques «Énergie» ou «Ménages>Logement>Énergie»)

Pour toute information sur la prime à la rénovation

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement

Service Logement

C.C.N. - Centre de Communication Nord

Rue du Progrès, 80 Bte 1 - 1030 Bruxelles

Tél. : 02 204 14 02 de 9 à 12h

Internet : www.prime-renovation.irisnet.be

Pour toute information sur une réduction d'impôts pour un investissement économiseur d'énergie

Service Public Fédéral des Finances

Rue de la Loi, 12 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 233 81 11

Internet : <http://energie.mineco.fgov.be>

Cliquez sur l'onglet 'Énergie'

(Rubrique «Réductions d'impôts» : pour investissements économiseurs d'énergie)

Service Public Fédéral de l'Économie

North Gate III

Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles

Tél. : 02 206 41 11

Courriel : Dg.ener@mineco.fgov.be

Internet : <http://energie.mineco.fgov.be>

Cliquez sur l'onglet 'Énergie'

(Rubrique «Réductions d'impôts» : pour investissements économiseurs d'énergie)



02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be

Rédaction et traduction : Fade In

Layout : L. Defaweux

Comité de lecture : G. Clerfayt, R. De Laet, L. Grippa, M. Mergam, J. Van Bambeke et X. Van Roy.

Coordination : P. De Mulder

Dépôt légal : D/5762/2006/12

Editeurs Responsables : J.P. Hannequart & E. Schamp - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé

Crédit photographique (©) :

APERe : p.28 (gauche)

Soleil Rouge - Xavier Claes : couverture, p.8 (droite), p. 31

Communauté Européenne : p. 6

Corel : p.4 (haut-droite), p. 5, p. 29 (haut droite)

Image Bank : p. 21

C. Carbonnelle : p. 7, p. 10, p. 14 (gauche), p.19, p.23, p.29, p. 31

M. Desager : p.8 (gauche), p. 11, p. 12, p. 13, p. 14 (droite), p.17

L. Demanet : p.9